Auteurs de plusieurs cambriolages, trois jeunes lillois avaient assommé un veilleur de nuit

ILS ONT ETE CONDAMNES A DES PEINES DE RECLUSION PAR LE JURY DU NORD

Deux petites crapules, des dévoyés fils de famille honorable, partaient commettre un cambriolage dans une usine de Lille.

L'aîné, Alexandre Dupont, 19 ans, tuberard, savait, après reconnaissance, que la fabrique était gardée par un veilleur de nuit. Aussi les deux escarpes qui, à tout hasard, s'étaient prudemment masqués le visage d'une cagoule, s'étaient-ils également, mais à des fins plus précises, muni d'une bonne matraque à bout plombé.

Ils pensaient faire grève butin en se dirigeant de toute la vitesse de leur automobile — car ces jeunes brigands avaient une camionnette — vers les établissements Reynaert et Brabant, rue Necker.

Le gardien, M. Derwal vint ouvrir à leur coup de sonnette. Ils lui entrèrent au cou. L'employé soutint un combat qui dura de longues minutes. Il allait sans doute maîtriser ses agresseurs, quand il fut assommé à coups de matraque. Alexandre Dupont et son compare et jeune frère avaient cogné à la tête M. Derwal s'effondra et perdit connaissance.

Les deux cambrioleurs ligotèrent alors l'homme, apparemment sans vie, le bâillonnèrent et comme l'on fait pour les cadavres, ils lui jetèrent un voile sur le corps.

Cette besogne d'assommeurs terminée, ils s'réalisèrent. Les magasins de l'usine étaient riches en complets de coutil et de toile au cotes américaines. Dupont et son frère fabriquèrent des ballots et en transportèrent le maximum dans leur camionnette. Il y en avait pour 83.000 francs, aux cours legaux.

M. Derwal n'avait heureusement pas été mortellement atteint. Il revint à lui, put se traîner jusqu'à un café, où il donna l'alerte. Le signalement, qu'il en dessina, permit de retrouver les jeunes malfaiteurs.

Alexandre Dupont et son frère avaient de leur extrême jeunesse, étaient des cambrioleurs endurcis, parvenus à leur septième expédition dans des usines. Le produit de leurs vols commis jusque là, vendu à des trafiquants, leur avait rapporté à chacun plus de cinquante mille francs. Pour la première fois, ils avaient opéré sans la concours de leur acolyte habituel, Jean-Baptiste Delfosse, 19 ans, mécanicien.

Le hasard des vols avait conduit précédemment la trio à deux reprises, chez Reynaert et Brabant, firme dans laquelle Alexandre Dupont avait été occupé : trois fois, le 5 mars, Bigo, où Delfosse travaillait et enfin chez Desmazière et Drinn, à Marcq-en-Barœul. Cette dernière opération avait particulièrement réussi puisque les malfaiteurs avaient emporté près de deux mille paires de chaussettes.

ILS VOLAIENT POUR VENIR EN AIDE A LEUR FAMILLE

Les frères Dupont et Delfosse ont comparu, mardi, devant le jury du Nord. Ces jeunes chenapans n'avaient pas d'antécédents judiciaires, mais par leur coup d'essai, ils se sont fait connaître.

M. le Président Bédez s'est étonné de se trouver en présence du présidents Delfosse, et du deux membres d'une section d'un groupement de jeunesse qu'on ne s'attendait pas à voir mêlé à semblable affaire.

Nous ne voulons pas faire de publicité, ni de tort à cette association sur laquelle un écrivain régionaliste connu s'est penché et dont l'un des objectifs évidents est d'enseigner à la jeunesse, parmi d'autres principes moraux, le respect du bien d'autrui.

Delfosse est un vanitaux. Alexandre Dupont un pervers et la jeune frère de celui-ci, un esprit dévié. Tous trois ont été influencés incontestablement par le vent d'immoralité qui souffle parmi la jeunesse.

Les inculpés n'ont point contesté les faits articulés dans l'accusation et Dupont n'a pas cherché à dénier la paternité de l'idée de voler.

Il a soutenu, à l'audience, qu'il n'avait en vue que de venir en aide à sa famille dans le besoin, assertion fort contestable.

Cet adolescent était l'acrobate de la bande. C'était lui qui grimpait le long des tuyaux de descente d'eau, cassait les carreaux, fracturait les portes. Il est, du trio, le personnage le plus perverti et son redressement paraît bien problématique au docteur Vullien, le distingué psychiâtre qui pense que les deux autres accusés peuvent encore s'amender.

Après l'audition de quelques témoins, M. l'avocat-général Tisou a soutenu l'accusation. Me Jean-Michel Poucart et Caron ont pris la parole au nom de la défense.

Alexandre Dupont a été condamné à 10 ans de réclusion ; son frère et Delfosse à 5 ans de la même peine.

M. Derwel, partie civile, a obtenu 34 000 francs de D.I.

La gourmandise

La gourmandise perd les poux. Ils sucent la Marie-Rose et en meurent. Vive la Marie-Rose ! Vos enfants seront propres et leur chevelure soignée avec un coup de Marie-Rose tous les jeudis. En flacon ou en comprimé, même parfum et même efficacité. En vente chez votre pharmacien (Visa 424 P 7573) 10 101

A propos de l'hippodrome du Croisé-Laroche

On nous communique :

« Deux réunions ont eu lieu mardi au cours desquelles les représentants de la Société Immobilière du Croisé-Laroche et ceux du Comité de défense de l'Hippodrome ont examiné la situation résultant de la proposition d'achat de la ville de Marcq.

« De nouveaux efforts vont être tentés pour maintenir au Champ de Courses sa destination actuelle sans renoncer éventuellement au projet agréé de la Ville de Marcq. Les résolutions proposées par le Conseil d'Administration de la Société Immobilière du Croisé-Laroche à l'assemblée ont été adoptées à l'unanimité ».

Après 3 ans de privations, il est grand temps de

SUR-VITAMINER L'ORGANISME

Rachitisme, Fatigue générale, Faible résistance aux Maladies et Infections, Dents décalcifiées.

pour remédier aux méfaits de la sous-alimentation depuis 3 ans, prenez des pastilles de Chlorofoline, qui contiennent chacune autant de vitamines B, C et D qu'une demi-livre de pain, un demi-litre de lait et une livre de beurre. D'un goût délicieux de resinez-y (caramel sucré), la Chlorofoline remonte l'organisme, car elle est à base de chlorophylle (sang vert) des légumes. Chlorofoline vitaminée. Pharm. seul. Visa N° 21 P 9074

CHEZ LES RETRAITES MILITAIRES PROPORTIONNELS

Le Bureau du Groupement du Nord et du Pas-de-Calais des retraités militaires proportionnels invite les retraités qui ne se sont pas encore mis à jour de leur cotisation d'accomplir ce geste de solidarité aussitôt que possible en un chèque postal à l'Association des R.M.P. du Nord, 50, rue Anatole-France, à Ronchin (Nord). Compte Chèque Postal Lille 346.83. Ne pas adresser la cotisation directement au siège de la Fédération à Paris.

La cotisation est de 10 francs.

Les retraités qui désirent se faire inscrire à l'Association sont priés de s'adresser à l'adresse ci-dessus ou encore chez M. Alfred Arbonnier, 8, place Jacques-Louchard à Lille.

Pour les demandes de renseignements, affranchir.

ALLOCATIONS FAMILIALES

LES PRESTATIONS DE DECEMBRE SERONT DOUBLEES

Le Ministre secrétaire d'Etat au Travail a invité les Caisses de Compensation à prendre toutes dispositions pour procéder au doublement des prestations familiales de décembre 1943. Cette attribution complémentaire d'un mois d'allocations familiales et, éventuellement de l'allocation de salaire unique aurait un caractère général intéressant les familles des salariés et des travailleurs indépendants. Ce supplément exceptionnel, qui serait payé en même temps que les allocations de janvier, serait fait sur la base d'une mensualité normale des prestations légales, à l'exclusion des prestations bénévoles accordées par les différentes Caisses de Compensation.

VOICI L'HIVER !

Votre SIROP des VOSGES CAZÉ est pour vous un besoin.

Mais les difficultés actuelles réduisent sa fabrication et sa livraison.

Toutefois, une certitude vous reste : sa qualité est semblable à celle d'avant-guerre.

Economisez votre SIROP DES VOSGES pour que tous les malades de la gorge ou des bronches puissent en profiter cet hiver.

"Comme l'eau éteint le feu, SIROP DES VOSGES éteint la toux".

Sirop des Vosges Cazé

VISA 71 P. 8308

M. C. Chulliat, secrétaire général de la Préfecture du Nord, quitte la région

C'est avec les plus sincères regrets que nous voyons partir M. Christian Chulliat, secrétaire général de la Préfecture du Nord nommé conseiller de préfecture de la Seine. Nous avons connu M. Chulliat en 1934 alors qu'il était chef de cabinet à la Préfecture du Nord. Nous l'avons vu, avec infiniment de plaisir, revenir dans le Nord comme secrétaire général en février 1942, après un séjour à Pontivy et à Lorient. C'est un homme charmant, un administrateur dévoué, intelligent, courtois à souhait, qui laissera dans notre région le meilleur souvenir.

Bien que jeune (M. Chulliat a 43 ans), sa carrière administrative est déjà fournie.

Né dans la Seine-et-Marne, M. Chulliat fut successivement chef de cabinet des Préfets d'Ille-et-Vilaine, de la Seine-Inférieure, secrétaire général de l'Eure-et-Loir, sous-préfet de Redon, secrétaire général de l'Orne, chef de cabinet du Préfet du Nord, sous-préfet de Pontivy, sous-préfet de Lorient et secrétaire général du Nord.

A la veille de le voir quitter le Nord, nous renouvelons à M. Chulliat, l'assurance de notre très vive sympathie.

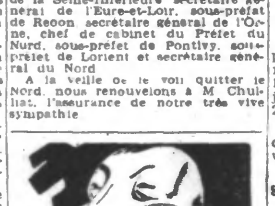

AUX AYANTS DROIT DES VICTIMES CIVILES DE LA GUERRE

L'Association Interdépartementale des Victimes Civiles de la Guerre est heureuse d'informer ses adhérents que le Chef du Gouvernement vient de donner satisfaction à l'un de ses vœux.

En effet, la loi du 5 janvier 1944 relative aux secours attribués aux réfugiés et aux sinistrés stipule ce qui suit :

« Les frais exposés par les municipalités ou par les familles pour les obsèques des victimes civiles de la guerre leur sont remboursés à raison d'une somme forfaitaire de mille francs par victime ».

Pour demander le remboursement, s'adresser à l'Association Interdépartementale des Victimes Civiles de la Guerre, 65, boulevard de la Liberté à Lille. Prière joindre une enveloppe timbrée pour la réponse.

DULSOJA

LE PLUS RICHE ALIMENT FRANÇAIS A BASE DE FARINE DE SOJA

LABORATOIRES DULFRANCE

ÉCHOS ET CARNET

Calendrier. — Jeudi 27 janvier 1944. — Soleil : Levé à 8 h. 30 — Couché à 17 h. 38.

Aujourd'hui : Saint-Jean Chrysostome. — Demain : Saint-Charlemagne.

NAISSANCE. — Yanick et Alain ont la joie d'annoncer la naissance de leur frère qui a reçu au baptême le nom de **JEAN-CHARLES**. De la part de M. et Mme Villette-Lempereur, 85, Boul. Caraman à Denain.

FIANCAILLES. — Monsieur et Madame Kratzschmar-Bourgeois sont heureux de vous annoncer les fiançailles de leur fille CLAUDINE avec Monsieur Germain Delassus. Lille, 6, rue du Béthune.

— Monsieur et Madame Delassus-Serlooten sont heureux de vous annoncer les fiançailles de leur fils GERMAIN avec Mademoiselle Claudine Kretzschmar. — La Madeleine, 122, Avenue Saint-Maur. 30.937

PIANOS ACCORDS, REPARATIONS Bordeel-Pallet, 73 r. Esquermoise Lille

BOURSE DE PARIS

DU 25 JANVIER 1944

Actions françaises. — Rente 4%, 25.500 ; Compt. Esc., 3.098 ; Crédit Fonc., 6.100 ; Crédit Lyon, 5.005 ; Crédit du Nord, 673 ; Ste Gle, 2.920 ; Suez (act.), 54.000 ; Nord, 950 ; El. et Gaz du Nord, 805 ; Electr. du Nord, 735 ; Energie Ind., 3.000 ; Nord Lumi., 1.850 ; Thom.-Houston, 747 ; Cie Gle Ind. Text., 2.890 ; Le Blan, 1.464 ; Pérenches, 2.550 ; St Frères, 1.700 ; Gaz N.-E., 1.215 ; Acier Forges de Longwy, 1.055 ; Aciéries de Micheville, 2.450 ; Aciéries du Nord, 640 ; Aciéries de Sambre et Meuse, 750 ; Arbel, 2.350 ; Chant de France, 1.110 ; Const. Nord-France, 2.110 ; Fives-Lille, 1.151 ; Forges N.-E., 1.115 ; Jeumont (act.), 980 ; Foo-Belge Mas. Ch. Fer, 2.200 ; Tourn. P.-à-Mousson, 8.000 ; Denain-Anzin, 2.150 ; Louvroil Montbard, 943 ; Metaux, 4.970 ; Paugeot, 1.475 ; Senelle Maubeuge, 1.320 d. ; Béthune, 3.200 ; Aniche, 2.730 ; Anzin, 1.655 ; Blanzy, 4.250 ; Carvin, 3.970 ; Courrières, 1.050 ; Dourges, 3.010 ; Escarpelle, 3.500 ; Lens, 1.300 ; Marles, 1.325 ; Ostricourt, 4.950 ; Vicoigne, 1.210 ; Mokta El Hadid, 15.000 ; Nickel, 3.060 ; Ouenza, 5.270 ; Lille Bonn. (ord.), 800 ; Air Liquide, 2.700 ; Glaces Nord Fce, 4.840 ; Kuhlmann, 2.100 ; Pollet et Chausson, 5.000 ; Origny, 25.985 ; St-Gobain, 3.820.

ROUBAIX

Feldkommandantur 675
Kreis und Standortkommandantur
Lille, le 25 janvier 1944

ORDONNANCE DE POLICE

En vertu de l'ordonnance du 22 mai 1940, concernant la disposition de police du Commandant est décrété ce qui suit :

1° Tous les cinémas, lieux de divertissements, restaurants, cafés et bars de la commune de Roubaix doivent fermer à 20 heures et jusqu'à nouvel ordre ;

2° Les établissements suivants doivent rester ouverts après 20 heures jusqu'à l'heure du couvre-feu uniquement pour les membres de l'armée allemande et les ressortissants allemands : Grand Hôtel, rue de la Gare ; Coq Hardi, place de la Gare ; Hôtel de France, Grand Place ; Café Franco-Belge, Boulevard Gambetta ; Tavarne, Place de la Gare.

3° Les contrevenants à la présente ordonnance de police seront punis d'une détention allant jusqu'à 2 semaines ou d'une amende allant jusqu'à 200 reichsmarck.

En outre, la fermeture totale de l'établissement pourra être ordonnée.

MOTIF

Des soldats allemands ont été attaqués le 20 décembre 1943 et le 15 janvier 1944. Les auteurs n'ont pu être découverts jusqu'à présent.

La population est invitée à participer activement à la recherche des auteurs et à communiquer tous les indices pouvant se rapporter à ces attaques au service de police française le plus proche.

Signé : Von WEBSKY
Oberleutnant
V. Feldkommandant

LE SUCRE TENTATEUR

En gare de Roubaix-Wattrelos, on a constaté qu'un wagon avait été déplombé et qu'on y avait volé 25 kilos de sucre.

Plainte a été déposée à la police qui enquête.

ALLOCATIONS MILITAIRES

Pour « Roubaix-Nord » paiement au siège de la Perception, 16, rue des Fabricants, dans l'ordre suivant : Vendredi 28 janvier, de 8 h. 30 à 11 h. 30 : 1 à 1.800 ; de 13 h. 30 à 16 h. : 1.801 à 3.600 ; samedi 29, de 8 h. 30 à 11 h. 30 : 3.601 à la fin.

Pour « Roubaix-Ouest » et « Roubaix-Est », paiement aux bureaux respectifs, à tous les allocataires, sans distinction de numéro, vendredi 28 janvier, de 8 h. 30 à 12 h. et de 14 à 16 h.

DISTRIBUTION DES TICKETS DE RAVITAILLEMENT

La distribution des tickets se poursuivra salle Henri Watremez, rue de l'Hospice, de 8 h. 30 à 11 h. 30 et de 14 h. 30 à 17 h. 30 jeudi 27 janvier : Matin : 19.251 à 22.000 ; après-midi : 22.001 à 24.750.

Les retardataires ne seront servis que dans la journée du jeudi 3 février seulement.

SOCIETE DE SECOURS MUTUELS 76e SECTION DES ANCIENS SOUS-OFFICIERS

Dimanche 30 janvier de 10 h. 30 à 12 h., café Fœlex, 10, place de la Liberté. Paiement des cotisations. Retraite et Caisse Mutuelle chirurgicale.

PAIEMENT DES CHOMEURS

Jeudi 27 janvier, 9, rue Pasteur, du N° 1 à 1.218, 8 h. 30 ; de 1219 à la fin, 9 heures.

Plus aucun paiement ne sera effectué après 10 heures.

ETAT CIVIL

Naissances : Daniel Van Assche, 51, rue Jean-Macé ; Jean-Claude Leman, rue Ingres, 353, appartement 9 ; Henri Liepoorter, 11, rue de l'Industrie à Mouscron (Belgique) ; Georges Deponier, id. ; Bernard Fiquet, 69, rue Carnot à Tourcoing.

Publications : Henri Nys, coiffeur, 2, rue Decrême, et Denise Bury, coiffeuse, de Wattrelos ; Odilon Paeme, aide mécanicien, 6, rue du Pur, rour Deronne, 6 et Georgette Jouretz, ouvrière, id., rue Croix.

Décès : Marie Vanlaecke, 64 ans, épouse Frelier, 80, rue Watt, cour Six, 37 ; Jean Van der Meirsche, 68 ans, 56, rue Pellart ; Edouard Lamarcq, 87 ans, 14, rue de Turin ; Zoé Hus, veuve Hanebique, 84 ans, 90, Grande Rue ; Sophie Glorieux, veuve Grimonprez, 79 ans, 37, rue de Blanchemaille.

WASQUEHAL

APRES LE VOL DES TICKETS DE RAVITAILLEMENT

Nous avons relaté hier le hardi coup de main effectué au commissariat de police de Wasquehal où une bande de malfaiteurs avait emporté la totalité des tickets de rationnement qui devaient être distribués dès le lendemain à la population de Wasquehal-Centre.

Une enquête laborieuse a été ouverte aussitôt par la police de sûreté de Roubaix en vue de mettre la main sur les auteurs de cette affaire.

Pour devenir propriétaire de n'importe quel bien, en construire un, capital, adhérer au **CREDIT COOPERATIF FONCIER**, 49, av. Georges-V, Paris. Prêt av. seule charge cooper. 1.30 %. 13 millions accord à ce jour. Not. grat.

ANCIENS CHASSEURS DE DRIANT ET DU 16e B.C.P LE BATAILLON D'ACIER

La messe annuelle à la mémoire des camarades décédés aura lieu le dimanche 30 janvier à N-D de la Treille, à 11 h. 30, à Lille. M. le Chanoine Dutoo prononcera l'allocution de circonstance. Rassemblement devant la cathédrale à 11 h. 15.

L'Egalité de Roubaix-Tourcoing

Au cours de la matinée de mardi, une caisse vide qui contenait une partie des titres dérobés a été retrouvée dans le canal, mais vidée de son contenu.

Néanmoins les tickets volés ont été remplacés aussitôt par les services préfectoraux et les consommateurs qui devaient normalement retirer leurs tickets hier mardi, les recevront vendredi ; ceux qui devaient les recevoir mercredi ont été servis normalement ce jour et demain aura lieu la distribution des tickets aux habitants des rues dont la distribution était prévue pour jeudi.

Etat civil. — Naissance : Bernard Vanbelle, 1, place Fénelon.

Publication : Roger Verroest, mécanicien, rue des Quatre Ormeaux, 65 et Marie-Madeleine Deland manutentionnaire, rue d'Hem, 20, à Flers-Lille.

CROIX

Une maison cambriolée. — En l'absence des époux Créteur, 148, rue de Tourcoing, des individus se sont introduits dans leur habitation et y ont dérobé 1 kilo de beurre, une boîte de biscuits de 2 kg. 500, un kilo de sucre, du chocolat, divers tickets de rationnement et une somme de 200 francs.

C'est une voisine qui, ayant aperçu la porte entr'ouverte vers 21 h., était allé prévenir M. Créteur qui jouait aux cartes dans un café près de son habitation. M. Perney, commissaire de police a procédé à une enquête qui se poursuit.

LE RAVITAILLEMENT

La remise des tickets se poursuivra dans l'ordre suivant, salle municipale des fêtes.

Quatrième journée, vendredi 28 janvier, de 9 h. à 12 h. et de 14 h. à 17 h. : matin, 1er bureau, place de la Liberté, rue de Lille, de la Limite ; après-midi : Lorraine et Makellerie.

2e bureau : Matin, Marceau, Maubeuge, Metz, L. Michel ; après-midi : Mirabeau, Mulhouse, Pilons ; 3e bureau : matin, Nord, 11 Novembre, Ogiers (jusqu'au 270) ; après-midi : Ogiers de 271 à la fin, Plaine ; 4e bureau : matin Oran Ouest, Pannerie, Parc Pasteur ; après-midi : Perdue, Grand Place, Pluquet, Presbytère, Pressencé, Promenade, Racine, Raspail, Négrier, Pl. de la République.

CENTRE D'ENTR'AIDE AMICALE DES PRISONNIERS

Dimanche eut lieu la réunion générale, sous la présidence de M. Maurice Guelton, qui ouvrit la séance par des vœux et souhaita un prompt retour des Croisiens encore en captivité. Il dit que le rôle du centre d'entr'aide consistait à se mettre bénévolement à la disposition des camarades et de leurs familles pour les aider dans n'importe quelle circonstance.

Le trésorier, M. Antoine Bermyn retraça par des chiffres l'activité de 1943, puis le président remercia ceux qui s'étaient particulièrement dévoués et passa la parole à M. Urbain Duhamel qui expliqua les différents services que l'Amicale rendait et signala aux camarades la permanence du service médico-social du jeudi, de 17 à 19 h., et celle du dimanche, de 10 à 19 h., et qui se tiennent au local 139, boulevard Zola, et où ils trouveraient toujours un bureau à même de leur fournir des renseignements juridiques ou autres et un bureau de placement. Il invita ceux qui ne l'avaient pas encore fait à venir s'y inscrire le dimanche matin et aux autres de venir y régler leur cotisation de 1944.

Le président remercia les Maisons du Prisonnier de Lille et de Roubaix de l'aide considérable qu'ils avaient apportée aux prisonniers de Croix. Il remercia ensuite, au nom de tous les camarades, le comité d'assistance aux prisonniers de guerre chrore en captivité en Allemagne, et tout spécialement MM. Fl. Van de Walle, J. Desruelles, L. Cassette, Colyn et Rosenyl. Il exprima la reconnaissance des prisonniers rapatriés envers la Famille du Prisonnier de guerre, la Croix-Rouge Française, le Secours National, la commission municipale et le Clergé de Croix. Il se fit aussi l'interprète de tous pour remercier les nombreuses firmes de la région de ce qu'elles n'ont cessé de faire pour elles et leurs camarades encore en captivité et il cita tout particulièrement la Cima-Wallut, qui depuis le début des hostilités avait déjà donné ainsi plus de douze millions.

Il dit qu'il était souhaitable que le gouvernement récompense sans tarder de telles initiatives, et que les prisonniers en garderont un long souvenir.

RENOUVELLEMENT DES CARTES DE PRIORITE AUX MERES DE FAMILLE

Les personnes titulaires de la carte de priorité qui ne se sont pas présentées aux jours indiqués afin de faire valider leur carte de priorité sont priées de se présenter à la Mairie, Service du Secrétariat (1er étage) - guichet 21 avant le 31 janvier, dernier délai.

Médaillés du Travail. — La Commission administrative rappelle aux sociétaires l'Assemblée Générale trimestrielle qui aura lieu dimanche 30 à 15 h., salle des fêtes de la Ville.

Cette réunion qui débutera par la perception des cotisations de 1944 sera suivie d'une tombola et de la remise d'une gratification de trente francs à tous les sociétaires à jour de leurs cotisations de 1943 en compensation de la fête annuelle.

Les membres de la commission sont priés de se trouver salle des fêtes à 14 h. 30.

Etat Civil. — Naissance : Becquart Danièle, rue Faidherbe, 27.

Décès : Dumouhin Adolphe, 79 ans, rue J. Jaurès, 95.

WATTRELOS

Consultations des nourrissons. — Des séances auront lieu le jeudi 27, de 9 h. 30 à l'école des filles, rue Henri Briffaut, à 14 h. 30, à l'école des garçons de la rue de la Bailerie.

Au Comité Horticole. — La Commission informe les sociétaires que les pourparlers engagés pour l'obtention d'engrais ; un compost organique complet ont abouti et qu'une distribution se fera très prochainement. Pour la remise des cartes 1944 et l'inscription des nouveaux sociétaires, des permanences auront lieu au siège, 15, Grand'Place, les dimanches 6, 13 et 20 février, de 10 h. à midi et la première réunion de l'année aura lieu le dimanche 20 à 15 h.

Prisonniers des Allemands. — Le dimanche 6, le 16e Secours des prisonniers sera payé aux familles au siège, 15, Grand'Place, de 10 h. à midi. Se munir de la carte blanche et de la dernière correspondance du prisonnier.

Etat civil. — Naissances : Michel Mahieu, né à la Maternité ; Michèle Vanheistraeten, née à la Maternité ; Jean-Marie Morel, rue des Dragons, 5.

Publications : Henry Nys, coiffeur, à Roubaix, rue Decrême, 2 et Denise Bury, coiffeuse, rue Henri Briffaut, 40.

Décès : Virginie Llagre veuve Cavez, 91 ans, rue de Mouscron, 155 ; Joël Delaplace, 68 ans, rue Faidherbe, Pavillon, 4 ; Alfred Coquel, 83 ans, rue Vellon, 18 ; Henri Hage, 80 ans, rue des Pollus, 9 ; Prudence Denaiw, veuve Castanneus, 74 ans, rue Jules Guesde, 79.

MARCQ-EN-BARŒUL

Consultations de nourrissons. — Elles auront lieu jeudi 27, de 9 à 10 h., à l'école maternelle Mme Curie, Grand Place pour le quartier du bourg.

BOUSBECQUE

LE RAVITAILLEMENT

La distribution des tickets aura lieu à l'annexe de la mairie aux jours et heures ci-après :

Jeudi 27 janvier : de 9 à 10 h., place Ste des Processions ; de 10 à 11 h., Basse-Ville, rue de Linselles ; de 11 à 12 h., rue de Menin, rue de la La Lys, rue de la Papeterie ; de 14 à 15 h., rue Foch, rue du Château Crimesse ; de 15 à 16 h., rue de Wervicq.

Vendredi 28 : de 9 à 10 h., rues des Bersaliers, Jager ; de 10 à 12 h., Bois, Petite Rue de Ronrq ; de 14 à 16 h., rue Saint-Joseph.

Les jeunes gens nés entre le 1er octobre 1919 et le 31 décembre 1922 devront se présenter, munis de leurs cartes de travail et d'identité, le dimanche 30, de 9 à 9 h. 45, pour la perception de leurs titres d'alimentation.

Pour les autres personnes, la carte d'alimentation sera crée T pour les travailleurs lourds seront exigées.

La distribution des tickets pour les fermiers et des cartes supplémentaires aura lieu à l'annexe de la mairie le samedi 29, de 9 à 19 heures.

TOURCOING

SCENE FAMILIALE

Mme Suzanne Vandewingaerde, demeurant 4, rue du Château, a déposé une plainte contre son mari qui aurait porté des coups sur sa fille Jacqueline Voglavale. Enquête.

UNE ARRESTATION

En vertu d'un mandat d'amener délivré par M. Nollen, juge d'instruction à Hazebrouck, la police a procédé à l'arrestation du nommé Paul Barbe, domicilié rue Fin-de-la-Guerre, cour Dhadeloose, 5. Il a été déféré au Parquet.

UN ADEPTE DE BACCHUS

Au cours d'une patrouille, lundi, vers 20 h. 15, des gardiens de la paix trouvaient rue St-Jacques, M. Gérard Pollet, demeurant 67, rue Auber, en complet état d'ivresse et blessé à l'arcade sourcilière gauche. Après avoir soigné M. Pollet, des agents le reconduisirent chez lui en le gratifiant, toutefois, d'une contravention pour ivresse publique.

RATS DE CABINE

M. André Alargent, demeurant 26, rue Ste-Barbe, avait été se baigner aux bains, rue du Printemps. Quand, à son retour, il voulut s'habiller, il ne retrouva plus ses chaussures. Elles avaient disparu. La police a été saisie d'une plainte.

METHODE EXPEDITIVE

Lundi, dans la soirée, pour s'emparer plus rapidement d'un manteau à son goût, un malandrin brisait la vitrine d'un magasin de confection, rue de Lille, tenu par Mme Renée Bailly. Cette dernière a déposé une plainte.

LES CARTES DE PAIN

Au poste de douane à la Marlière des douaniers découvraient, au moment de la fouille, des cartes de pain non munies du cachet officiel dans les poches du jeune J. V., âgé de 12 ans, demeurant à Mouscron. Pressé de questions, il déclara que c'était à sa tante Hélène Delespaut, domicilié à Mouscron, rue du Dragon, 136. Le jeune J. V. a été déféré au Parquet.

Distribution des tickets d'alimentation

La distribution des tickets aura lieu dans l'ordre ci-dessous :

SECTEUR 1

Mairie Annexe, 2, rue Paul Doumer.

Jeudi 27 janvier : de 14 h. 15 à 15 h., rues Carnot, Chantilly, Chancy ; de 15 h. à 16 h., rues Château et cours Cloche, Condorcet ; de 16 h. à 17 h., rues Delobel, Desurmont, Docteur Dewyn, Docteur Roux ; de 17 h. à 17 h. 45, rue Est, Faidherbe. — Vendredi 28 : de 6 h. 30 à 10 h., rues Fédèle Lehoucq, Gand, Girondins ; de 10 h. à 11 h., Grand Place, rues Gustave Delory, Gustave Dron ; de 11 h. à 11 h. 30, rues Hales, Havré ; de 14 h. 15 à 15 h., rues Haze, Hôtel de Ville, square Hôtel de Ville, Industrie ; de 15 h. à 16 h., rues Lac, Léon Salembien, Helesmes, Menin ; de 16 h. à 17 h., place Miss Cavell, Mintta, Moulin Fagot et cours ; de 17 h. à 17 h. 30, rue du Nord. — Samedi 29 : de 8 h. 30 à 10 h. : rues Alexandre Ribot, Amiral Courbet, Anges ; Archara et cours, Aristide Briand ; de 10 h. à 11 h. : rues Bella-Vua, Bientaisance, Boula d'Or, Bus et cours, Calvaire ; de 11 h. à 11 h. 30, place Ch. Roussel. — Lundi 31 : de 8 h. 30 à 10 h., rues Nationale, Niot, place Notre-Dame ; de 10 h. à 11 h., rues Pasteur, Poutrains ; de 11 h. à 11 h. 30, rue du Printemps ; de 14 h. 15 à 15 h., place République, rues Ste-Barbe, St-Hanri, St-Jacques ; de 15 h. à 15 h., rues Thiers, Tournai, Turenne ; de 16 h. à 17 h., rues Ursulines, Varis, place V. Massebroucq ; de 17 à 17 h. 45, rue de Wally. — Les retardataires seront servis à la mairie-annexe, 2, rue Paul Doumer, le samedi 1er février, de 9 h. à 11 h. 30 et de 14 h. 15 à 17 h. 30.

LES TICKETS SUPPLEMENTAIRES POUR REGIMES SPECIAUX

La Mairie informe les personnes qui bénéficient de régimes spéciaux (malades qu'elles ont à se présenter à la mairie annexe, 2, rue Paul Doumer, dans l'ordre suivant pour retirer leurs feuilles de tickets supplémentaires munies de leur carte individuelle d'alimentation. Les personnes bénéficiant du régime spécial B sont priées de se présenter munies de leur feuille de tickets avianda et denrées diverses s. — Jeudi 27 janvier, de 9 h. à 11 h. 30, secteur 5 ; de 14 h. 15 à 17 h. 30, secteurs 9 et 9. — Vendredi 28 : de 9 h. à 11 h. 30, secteur 10 ; de 14 h. 15 à 17 h. 30, secteur 12. — Samedi 29 : de 9 h. à 11 h. 30, secteur 7. — Lundi 31 : De 9 h. à 11 h. 30 : secteur 1 ; de 14 h. 15 à 17 h. 30 : secteurs 3 et 2. — Mardi 1er février : De 9 h. à 11 h. 30 : secteurs 4 et 5 ; de 14 h. 15 à 17 h. 30 : secteur 11. — Mercredi 2 février : de 9 h. à 11 h. 30 et de 14 h. 15 à 17 h. 30 : Retardataires.

Sociétés et Comités

SOCIETE DE SECOURS MUTUELS « LA PREVOYANCE » — Réunion du Conseil d'Administration le dimanche 30 à 10 heures.

AMICALE DES RETRAITES MUTILOIPAUX. — Dimanche 29, au siège des Amicales, de 10 à 12 h. Permanence. Cotisations. Renseignements.

L'UNION FEDERALE DES COMBATTANTS, 57, rue du Hazé, tait savoir à ses adhérents que la permanence a toujours lieu le dimanche de 10 h. 30 à midi, ainsi que pour la recette des cotisations. La réunion de Commission aura lieu le dimanche 30 de 11 h. à midi.

PRISONNIERS RAPATRIES DES PHALEMPINS (Centre d'Entr'aide). — Repas des enfants de prisonniers, de requis et des orphelins de guerre, jeudi 27, à 12 h., Ecole La Fontaine, rue de la Baille.

ETAT CIVIL

Naissances : Maud Dujardin, boulevard Gambetta, 88 ; Thérèse Marthe, rue d'Armentières, 33 ; Marie Leroutil, rue Vauban, 20 ; Josiane Baptis, rue de la Rochelle, 137 ; Fabienne Paisez, rue de Menin, 36 ; Jean-Pierre Lanoe, rue Point-Central, 59 ; Francine Vreuix, dom. Roubaix ; Jean-Gabriel Nourquin, rue de Venise, 41 ; Marie-Claire Allart, rue de Magenta, 90 ; Jean-Pierre Destrenne, rue de la Potente, 130 ; Jean Campion, rue Ste-Barbe, 21.

Publications : Louis Lepers, cordonnier, rue Collecteur, 134, et Pauline Lambtin, épailleuse, rue Paris, 76 ; Jules Vandrisse, menuisier à Bondues, et Paulette Deermont, domiteuse, rue de Metz, 83.

Décès : Florine Dartoi, 73 ans, épouse, ep. J.-B. Revernaege, rue d'Alger, 50 ; Marie Mistplaen, 23 ans, canneteuse, ep. Emile Fucatleuw, dom. à Wattrelos ; Victor Lemaire, 64 ans, s.p., rue Ch.-Houpline, 140 ; Amand Vaudenhende, 87 ans, s.p., rue Auber, 197 ; Irma Desmel, 64 ans, s.p., veuve Constant Geldo, rue de Carvin, 21 ; Silvie Deprhaelere, 85 ans, veuve Charles Staessens, dom. Roncq.

HALLUIN

Des marchandises destinées au marché noir sont saisies. — Au cours de la journée de lundi, la police effectua une visite domiciliaire chez Gustave Verhoye, 60 ans, habitant, 11, rue Henri Ghesquière et fit la découverte de 10 kgs de savon mou, 1 kgs de chicorée et 9 kgs de sel de provenance étrangère et devant être écoulés au marché noir. Les marchandises furent confisquées et le propriétaire provisoire nanti de plusieurs contraventions.

Coin de terre Halluinois. — Permanence du jeudi, 8 à 12 h. et 14 à 18 heures.

A la Philharmonie. — Cours gratuit de solfège à 18 h. 30 café des Vieux amis.

Dispensaire d'Hygiène sociale. — Matin, le jeudi, consultations à 9 h. pour Halluin et Roncq ; après-midi, dès 15 h. pour les autres communes.

Ebouage. — Dans le quartier de la Pennerie.

Comité d'assistance aux Prisonniers. — Ce jeudi, permanence de 14 à 18 heures.

Aux Chômeurs. — Ce jeudi 27, pointage de 15 à 16 h. au local, rue Vra Desmettre.

Tickets de rationnement. — Jeudi 27, distribution du matin numéros 7.801 à 9.000 ; après-midi, dès 14 h. numéros 9.001 à 10.400.

A la Société d'arbalétriers « La St-Sébastien ». — C'est dimanche que cette vieille société Halluinoise a fêté son saint patron. A 17 h., au café des Vieux Amis se trouvaient réunis environ 70 adhérents, sous la présidence de M. Alfred Maniot, président, par le secrétaire, M. Robert Demunck. Puis le président Maret, félicita tous particulièrement M. Deprost, vice-président d'honneur pour ses 50 années de présence ainsi que MM. Delfortrie et Splet, qui comptent respectivement 50 et 30 années d'activité au groupement. Une tombola clôtura la réunion.

Bureau de la Mairie. — Les bureaux de la mairie, ainsi que ceux du ravitaillement seront ouverts au public, le vendredi 28 janvier. Seule, une permanence fonctionnera à l'état civil, de 9 à 11 h. — Les tickets de rationnement qui devaient être distribués le vendredi 28, le seront aux intéressés le lundi 31 janvier aux heures habituelles.

FUNERAILLES

HALLUIN. — Les funérailles de Monsieur **Gaston PETIT**, maire de la ville d'Halluin, décédé à Halluin muni des Sacrements, le 23 janvier 1944, dans sa 61e année, auront lieu le **Vendredi 28 janvier,